

Mémoire concernant la baronnie de Préchacq (vers 1760)

[Ce document non daté a été rédigé à la demande du marquis de Poyanne, acquéreur de la baronnie de Préchacq en 1754 et 1759. Il est inséré dans la liasse cotée E 945, entre un document daté du 4 février 1768 et un autre document non daté dressant l'état des réparations à faire au château de Préchacq].

Château

Le château de Preshac, à une lieue de Poyanne, est situé dans une plaine, près d'un chemin royal. Entre le chemin et le mur de clôture, on rencontre six rangées de jeunes ormes, en alignement à 15 pieds l'un de l'autre et dont chaque allée de 25 règnes¹ le long de la clôture et au-dessous, les arbres y sont fort différents dans leur grandeur et dans l'espérance qu'ils donnent.

Portes de la cour et murs de clôture

Au milieu quasi de cette ornière, se présente la porte de la cour à deux battants. Il n'y en a qu'un et même en désordre. L'autre a été enlevé avec les gonds et les bartabères². A côté de la porte et tout joignant, se trouvent les murs de clôture de 60 pieds de long à chaque côté, sur douze de hauteur.

A ces murs de clôture, il y a en dedans des murs parallèles, séparés également par l'entrée. Les uns et les autres forment deux granges de 52 pieds de long, 13 de large, et 12 de haut. Celle qui est à la droite est totalement vide. Celle qui est à la gauche est habitée par un locataire, cabaretier, tailleur et du côté de l'entrée, il y a un pressoir en bois, assez en état. L'une et l'autre des granges méritent réparation pour les couverts. Il y a près du toit, des fenêtres dont les contrevents³ tombent et le dessus de la porte qui communique au pressoir est tombé en partie. Tous les murs sont bons.

Cour

La cour a 40 pas de long, depuis les granges jusqu'au château, sur 45 de large. A côté du vis-à-vis de l'entrée de la cour et celle du château, dans l'enceinte de la cour, est une allée de dix sycomores, cinq de chaque côté. La cour est fermée au levant et au couchant par des murs qui ferment les granges au dehors et qui, poussés jusqu'à une terrasse derrière le château, ont chacun 66 pas de long, et à égale hauteur que ceux des granges, à moitié cour et au vis-à-vis, se trouvent de part et d'autre deux portes fermées par des brèches, celle qui est à gauche donne dans l'ancien jardin de la contenance d'un arpent ou environ, semé en orge ou linet⁴, il y reste encore une centaine de poiriers à demi verts, et dont la plupart sont chargés de fruits ; celle qui est à droite communique à quelque ancien verger, aujourd'hui en champs, et de même contenance que l'ancien jardin. Cette terre est fermée en mur de 6 pieds de hauteur, du côté du couchant ou du côté du nord, et ce dernier est joint au grand mur de clôture.

Logement

¹ Régner : être établi, occuper une place, une superficie déterminée.

² Penture de porte.

³ Volet de bois placé à l'extérieur d'une fenêtre pour la protéger des intempéries.

⁴ Nom vulgaire du lin purgatif.

Au bas de la cour, se présente le château à triple étage, dont le dernier finit en pavillon quasi carré, couvert de tuile à crochet et surmonté d'une lanterne⁵ en bardeau⁶. Sur 36 pieds de façade, il en a 40 de profondeur. A chaque cantonade⁷ de derrière, se trouvait une petite tour ronde, poussée jusqu'au toit : celle du couchant est tombée, celle du levant substituée ; le logement d'en bas est compart⁸ en quatre grandes chambres, séparées de haut en bas par des murs qui vont jusqu'au toit, ce qui forme un nouvel compartiment au second. Après la seconde chambre, à main droite, se trouve un escalier de pierre dure, voûté de pierre douce, que les eaux pluviales commencent à fendre. Quoique la maison paraisse neuve à l'extérieur jusqu'au toit, les murs n'étant pas du tout fracassés, les fenêtres, les volets et les contrevents pour la plus grande partie sont cependant en lambeaux. Il n'y a pas de vestige de vitrage et tout quasi y laisse une libre entrée, la moitié de la tuile au couvert est à terre, et il y a un quart de toit qui avec toute la charpente de deux chambres qui se trouvaient l'une sur l'autre comme les autres, ainsi que poutres, soliveaux, et s'est entassé pêle-mêle et le tout est tombé jusqu'au pavé. Le reste du château, du côté de la mer, menace pareille chute. L'aile du levant n'est pas si ruinée, elle ne donne cependant pas des grandes espérances à quiconque y entre, et qui se propose de vivre longtemps.

Malgré l'occasion que donne ce délabrement au vol, il reste quelques misérables meubles, comme chalits⁹, rideaux, cabinets, pièces de lit, deux miroirs, vieilles tapisseries, le tout accompagnant la décoration de la maison. Ce qu'il y a de moins mauvais, ce sont deux grandes armoires plus parantes par la menuiserie qu'utile pour le service.

Terrasse

Le château, séparé des murs de la cour d'environ huit pas, laisse un libre passage pour en faire le circuit, et sur le derrière, du côté du midi, on trouve une terrasse que la nature y a formée. Elle règne le long de l'ancien jardin, du bas de la cour et de la terre labourable qui se trouve à main droite. Dans la cour, il y a un parapet qui va d'un mur de la cour à l'autre et qui les joint. Il était couvert de belles pierres de Bidache, il en reste quelques-unes éparses ça et là. Le château qui y communique par une porte égale à celle de l'entrée, n'en est éloigné que de six pas.

Piquepout

Depuis le parapet, on descend dans la plaine qui est arrosée par le Lous et sur la pente, il y a un vieux piquepout¹⁰ mal conduit et mal travaillé. Il y a eu, l'année dernière, neuf barriques de vin. Sur le bas, il y a des terres qu'on laboure ou qu'on laisse en pré. Elles sont, avec le piquepout, de la contenance d'environ deux journades. Cet objet, avec l'ancien jardin et le champ qui est à la droite, l'usage des granges et de la cour ne sont affermés que 45 livres. Les seuls poiriers suffiraient en certaines années pour le paiement.

Lateulère

⁵ Construction généralement circulaire, munie d'ouvertures, qui surmonte un bâtiment et peut en assurer l'éclairage ou l'aération.

⁶ Planchette de chêne, hêtre, châtaignier ou sapin en forme de tuile qui sert dans certaines régions à la couverture des toitures ou à la protection des murs exposés aux intempéries.

⁷ Coin.

⁸ Partagé.

⁹ Charpente en bois ou en fer sur laquelle reposent le sommier et la literie.

¹⁰ Pique-pouille ou tenet, nom d'un cépage très connu en Chalosse.

Il n'y a qu'un chemin qui sépare les pièces qu'on vient de rapporter avec Lateulère. C'est un bien sans maison. Il est travaillé par un faisandussier¹¹. Il y a pour 32 hommes de vigne. Elle ne profite point des avantages qu'elle a de pouvoir être engraisée des terres qui sont sur le bas. Elle est maigre, passablement travaillée et bien échalassée. Au bas de cette vigne, il y a une langue de terre dont une partie est semée en froment et l'autre doit l'être en millet. Le long de ces terres, se trouve une échalassière¹² plus que suffisante pour la vigne, mais elle doit être nettoyée, s'y trouvant beaucoup de souches de chêne, beaucoup de ronces. Et Lateulère n'ayant point de maison, il peut se former une belle métairie en joignant les terres qui en dépendent à celles du contour du château et le métayer pourrait être logé dans une des granges et faire servir l'autre pour un parc ou autre avantage.

Bois de Castaillon

En sortant de l'échalassière de la Teulère, on entre dans Castaillon. Autrefois, dit-on, c'était un bois très fourni d'arbres. Aujourd'hui, il y en a fort peu et pas un de jeunes. Il est en proie aux habitants de Preschac qui y ont arraché les jeunes chênes pour les transplanter dans les communaux. Les vieux ont été ou coupés par les fermiers qui, à la faveur du peu d'intelligence des [...], ont été à l'abri des procédures qu'on se proposait de faire contre eux, ou dépouiller pour le chauffage. La proximité du château invite à y veiller dans les suites.

Tuilerie

Sur le bas de la vigne de la Teulère, du côté du château, on voit des vestiges d'une ancienne tuilerie¹³. La charpente au-dessus du four y paraît à nu, sans [collonage], sans toit et à même de crouler.

Moulin

Le moulin qui est à peu de distance du château est grand, solidement bâti à trois meules, une à froment et deux à seigle ou autre grain, les rouets placés dans les cuves, qui les garantissent d'être engorgées. On y a mis récemment trois pierres neuves et refait les planchers. On n'a pas cependant étendu les réparations jusqu'à un objet essentiel : il y a deux des maîtresses poutres qui supportent le corps du moulin qui doivent être changées. On s'est contenté de les appuyer par des simples étançons¹⁴ collés contre les murs, de part et d'autre et s'il arrive que l'eau vienne tant soit peu à creuser sous ces appuis, le moulin serait en grand danger. Il manque sept ou huit pierres à l'arceau de derrière, s'y en trouvant autant à demi fendues. Le meunier rapporte qu'on offrit 20 livres pour cette réparation mais on ne convint pas. Il n'y a point dans le moulin, de grenier. On y trouve une grande arche de coral de chêne très ancienne, à côté du moulin au couchant et un petit coustelier¹⁵, fort bas et mal arrangé. Il sert de logement au meunier. Au levant, est un petit parc pour les chevaux. Il y a deux pesseles¹⁶. Celle d'en haut, qui sert pour la défuite des eaux, est en pierre forte taillée, quasi en cantonade et rangée à la main sans maçonnerie. Il y a fallu depuis longtemps peu de réparation. Il y en a une seconde, le long du bassin

¹¹ Le bail à faisandure est un bail à mi-fruits (partage des fruits par moitié). Les semences et les animaux de basse-cour y sont fournis par moitié, les instruments aratoires sont fournis par le bailleur.

¹² Vigne en hautin.

¹³ Le toponyme Lateulère évoque la présence d'une ancienne tuilerie.

¹⁴ Grosse pièce de bois (parfois de métal) placée verticalement ou obliquement pour étayer une construction ou pour empêcher la terre de s'ébouler.

¹⁵ Appentis faisant office de souillarde.

¹⁶ Paisselle (en gascon, pachère) : barrage.

et à cent pas du moulin. La nécessité s'en est formée dans le principe, par la négligence des meuniers. Ils n'ont pas haussé les bords du bassin. L'eau qui s'est échappée les a creusés et à présent, on est obligé de contenir l'eau par beaucoup de bûches et de terre. Du vivant de feu Destouesse¹⁷, la communauté accordait au meunier les bois nécessaires pour la réparation des pesseles mais depuis quelque temps, ne s'y trouvant point de régisseur, elle s'y est refusée et le meunier recourt aux échalassières et au bois de Castaillon. Le moulin est affermé 700 livres.¹⁸

Heigna

Le Haigna [sic] est une belle prairie située à cent pas ou environ du piquepout et [telles] du château. Il y a eu cette année dernière 160 quintaux de foin. Elle est sujette aux inondations parce que les fossés d'alentour ne sont point curés. Cette opération faite, on dit qu'on en donnerait annuellement cent écus. Elle est susceptible de quelque agrandissement parce que, sur le bas, une espèce de barthe pourrait y être jointe. L'herbage s'affirme environ 60 livres.

Montausé

La métairie de Montausé est vis-à-vis du château et de l'autre côté du chemin public. Il y a une grande maison, le corps de logis est comparté en quatre chambres et le chauffage. Du côté du midi est une belle grange bâtie à neuf mais peu solidement, les soles¹⁹ étant posées à plante terre. Au nord, est un coustalier partagé en deux : sur le devant, se trouve une mauvaise cheminée, une table et des poutrelles servant de siège, le tout pour la commodité des officiers de justice et clients ; sur le derrière, sont les outils des métayers. Ce coustalier qui règne le long de la maison est sans perfiles²⁰, les soles déjetées en dehors, les parois en mauvais ordre et d'un bout à l'autre, il menace ruine. Sur le derrière, du côté de la mer, il y a un grand parc attenant à la maison. Il n'y a qu'une paire de bœufs et sans autre bétail. Aussi n'y a-t-il eu cette année que trois kaas²¹ de seigle, un kaa trois sacs et demi de froment, trois sacs de millet, trois sacs de panis, trois kaas et demi de milloc, six sacs d'orge. Il y a six cochons, grands et petits. Il y en aurait eu plus de petits si les renards (chose singulière) ne les dévoraient jusqu'à ce qu'ils ont quinze jours ou plus. Il n'y a point de vigne dépendante de cette métairie. Partie de ce bien ayant été acquis, paye six deniers de taille à 25 sols le denier. Il n'y a point de grenier pour loger le grain.

La Hauresse

La Hauresse est, comme Montausé, une métairie en grain. Il y a eu en seigle, 5 kaas, froment, 1 kaa ½, en avoine, 4 sacs, orge, 3 sacs, 9 kaas de milloc, 1 kaa un sac millet. Le métayer est passablement logé et très à son aise. Il y a un parc couvert de tuile trop petit et les perfiles hautes de trois pieds ou l'environ, penchent en dehors et entraînent la charpente. Il y a deux paires de bœufs et treize vaches ou

¹⁷ Bertrand Destouesse (+ 1742), praticien, régisseur de la baronnie de Préchacq, procureur constitué de Gracie Ochoa Béreau, baronne de Préchacq, en 1740 (Archives départementales des Landes, 3 E 1-26, acte de visite du château du 15 janvier 1742). Il meurt à Préchacq le 24 août 1742, à l'âge de 50 ans. « Le corps a été enseveli en notre église au droit du château ».

¹⁸ Le 4 février 1761, le moulin est affermé en faveur de Raymond Clabé, meunier, pour une durée de 5 ans, moyennant la somme de 800 livres par an (Archives départementales du Gers, E 920).

¹⁹ Madrier sur lequel reposent les perfiles et les parois de torchis, tandis que les couronnes le retiennent par le haut.

²⁰ Pilier des parois de torchis.

²¹ Ancienne unité de mesure de contenance correspondant à la charge d'une charrette.

veaux, c'est un [...] dont on ignore la somme, laissé par les seigneurs dans cette métairie, à l'exception de l'une paire de [bœufs] que le métayer dit lui appartenir, le produit s'en partage en égales portions entre le maître et le métayer. Il y a de plus quatorze cochons dont le maître ne retire que le quart du produit. Les redevances ne [varient] point, elles sont de même en Preschac et Laurède. On porte au premier de l'an, une paire de chapons et des œufs, à la Saint Jean, quatre paires de poulets, une paire d'oisons et le jambon, s'ils ont tué le cochon.

Bain

Le bain est à un quart de lieue du château, dans les bois, à quatre cents pas de la rivière qui y présente un lit superbe. Mais il n'y a point d'allée qui y conduise, il faut y aller à travers des broussailles, et le bassin où l'on conserve l'eau de la fontaine pour la laisser refroidir, est éloigné de la source de 50 pas environ. Il y a 8 pieds de long sur quatre de large et trois de profondeur, le fond est planchéé²² et les côtés de même, pour pouvoir le nettoyer et contenir les terres, mais les planches se trouvent pourries, l'eau s'échappe par-dessous, celles du fond, celles des côtés ont également besoin de réparation et pour qu'elles ne cèdent point à la terre contre laquelle elles sont appliquées, on y a mis des bois traversants pour les contenir. Au-dessus de ce bassin, est une pièce de grenier de 80 pieds de longueur, sur cinq de hauteur et 25 de largeur, bâti en appentis à une [eau], il est posé sans beaucoup d'art comme sur pilotis, il y a 51 pièces de bois, [...] un demi pied, chacune alignée en trois rangs de la hauteur de cinq pieds, des poutrelles au nombre de 34 sont enchâssées dans ces piliers, et chargées de six soliveaux traversants. Là-dessus, on a fait un plancher et dressé un toit. En y montant par un très mauvais escalier de bois pourri, exposé au mauvais, on trouve un grenier à foin sans aucune cloison, il y a seize couchettes ou [...] sans [...] en chercher qui en a besoin et c'est là la seule retraite des malades. Sur le bas, à côté du bassin, il y a une petite grange en tuile qui actuellement sert de retraite aux bestiaux. Malgré cependant ce délabrement, on en donne 300 livres d'affermé, on s'aperçoit par là du désordre et de [l'indigence], dans laquelle on est forcé de recourir à un remède nécessaire et souvent indispensable, puisqu'on y est du côté confondu pêle-mêle, d'un autre exposé au grand air, car le contour de ce grenier n'est fermé que par des [postales²³] à quatre doigts l'un de l'autre, il y en manque encore plusieurs. D'ailleurs, ceux qui prennent les boues sont exposés à la pluie et aux ardeurs du soleil. Une guérite les mettrait à l'abri de ces incommodités, et il pourrait y en être fait des portières²⁴. Dans les inondations, l'eau y croît jusqu'à quatre pieds et demi, on en juge sur les traces qu'elle laisse.

Prairie du Bain

A six cents pas du bain, se trouve la prairie dite du Bain. Elle n'est pas de si bon rapport que le Heigna, son étendue cependant peut donner 100 quintaux de foin. Elle est située fort avantageusement, se trouvant enclavée entre plusieurs autres prairies qui la mettent à l'abri de [l'intrusion] des bestiaux. Les métayers de Montausé et de la Hauresse en jouissent pour leur provision qui paraît plus que suffisante. N'y ayant à Montausé qu'une prairie de bœuf, elle est assujettie à trois deniers de taille.

Sesca

²² Garni de planches.

²³ Poustet : volet.

²⁴ Pourtaleyre : grand portail à deux battants ; porte double d'une borde, d'un parc.

Le sesca, à moins de distance du bain, est une prairie très vaste, distribuée en portions. Le château de Preschac en a trois qui, dans les meilleures années peuvent donner 60 quintaux de foin, chaque portion est de la contenance d'une journée²⁵, ces trois portions sont au couchant, située le long des [...], chaque particulier qui a des portions ou demi-portions, après avoir tiré son foin, est en droit d'y mettre ses bestiaux et indépendamment de ce nombre prodigieux, la communauté afferme l'herbage pour 25 ou 30 pistoles, sans que les portionistes puissent y rien prétendre, ce qui paraît d'autant plus abusif que cet argent passe entre les mains d'un syndic comme un argent qu'il [s'est] acquis car il est rare qu'on en rende compte et qu'on en fasse l'emploi. Le sesca est fort sujet aux inondations ; la mauvaise intelligence des particuliers leur y donne un facile écoulement, les fosses d'alentour y sont comblées.

Bois de Preschac

Le bois de Preschac fournit aux réparations et constructions des maisons dans la communauté, on crie à l'injustice sur l'abus qu'on en fait, et les dégradations journalières qui ne peuvent être, dit-on, arrêtées que par l'autorité.

Bois de Palancon

Le bois de Preschac est un bois qui est du côté de Pontons²⁶, où les seigneurs y ont des portions comme dans le sesca.

Nasse

Il y a une nasse à près de quinze cents pas du bain, on en donne 100 ou 120 livres d'affirme, et le fermier s'est chargé des frais de construction comme la première qui se [...], elle peut devenir par le revenu un objet bien considérable.

[Suit la description des biens situés à Laurède, dans la caverie de Casaubon].

Archives départementales du Gers, E 945 (Fonds Poyanne)

²⁵ En Auribat, la journal ou arpent de 50 625 pieds carrés mesure 53 ares 41 centiares soit 10 saisons de 5 ares 34 centiares chacune. Un sillon équivaut à 10 sillons de 53 centiares chacune. Chaque sillon est un carré de 22 pieds 6 pouces de côté (Abel Poitrineau, Les anciennes mesures locales du Sud-Ouest d'après les tables de conversion, 1996).

²⁶ Pontonx.